32ème TOURNOI

13e Tournoi National B

SAINT-AVERTIN SPORTS TENNIS DE TABLE

Samedi 20 et Dimanche 21 février 2027

Article 1 : GENERALITES

La section Tennis de Table de Saint Avertin organise les 20 et 21 février 2027, dans ses salles du complexe sportif Henri Depierre (les Aubuis) un tournoi National B. Celui-ci est ouvert aux joueurs licenciés ou non licenciés Messieurs et Dames sur présentation d'un certificat médical à la pratique du Tennis de Table en compétition. Il se déroulera sur 24 tables et comportera 15 tableaux. Chaque tableau est limité à 48 participants.

Le tournoi est homologué sous le n° / B de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 2 : LES ENGAGEMENTS

- Les inscriptions se feront **uniquement via notre site internet (https://sas-tennisdetable.fr/).**Elles seront ouvertes à partir du 4 janvier (**cette date risque d'évoluer selon la date officielle de sortie des points licences de la phase 2).** Les inscriptions seront enregistrées via la plateforme « HelloAsso » après paiement des sommes dues. Voici le lien : https://www.helloasso.com/associations/saint-avertin-sports-tennis-de-table/evenements/tournoi-national-b-2027
  Pour toute difficulté ou question, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivant : secretaire@tennisdetable.saint-avertin-sports.fr
- **Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée**. Si toutefois les tableaux sont complets un message apparaitra sur la plateforme de réservation vous invitant à envoyer un mail permettant une inscription sur liste d'attente.
- **Aucune inscription ne sera validée par téléphone**.
- En cas de désistement, **votre demande de remboursement** devra nous **parvenir avant le 18 Février 2027** à **23h59**.
- Tout engagement payé le samedi pour les tableaux du dimanche ne sera pas remboursé le dimanche si le joueur est absent à l'appel de son nom.
- **Le samedi :** les joueurs (ses) peuvent participer au maximum à 2 tableaux et 1 coupe Davis.

- **Le dimanche :** les joueurs (ses) peuvent participer au maximum à 2 tableaux et 1 tableau Toutes Séries.
- **Les inscriptions sur place seront acceptées, si les tableaux ne sont pas complets et jusqu'à 1h avant le début du tableau**.
- Les Poussins ne sont pas autorisés à participer aux tableaux Seniors Messieurs et Dames.
- **Les Benjamins :**
  - 1er cas : aucun Benjamin ne peut participer aux coupes Davis.
  - 2e cas : les Benjamins qui ne participent pas au Critérium Fédéral de niveau régional, ou national, ne peuvent participer qu'à deux tableaux : celui de leur catégorie (tableau F) et un autre tableau de leur choix.
  - 3e cas : Les Benjamins, qui participent au Critérium Fédéral de niveau régional ou national, peuvent participer à deux tableaux de leur choix le samedi et (ou) le dimanche.
- **Les féminines** sont autorisées à participer dans toutes les tableaux Messieurs ainsi que le tableau Toutes Séries Messieurs du dimanche.
- Pour le tableau Non Licenciés, il sera demandé une souscription à une licence PASS Tournoi (comprise dans le prix).

Article 3 : TABLEAUX ET HORAIRES

Attention pointage 45 minutes avant le début des tableaux.

SAMEDI 20 février 2027				TARIFS
Fin du POINTAGE	**HORAIRES**	**TABLEAUX**	**CATEGORIES**	**Paiement**
8 h 45	9 h 30	A	5 à 6 soit ≤ 699 points pour Dames et Messieurs	9 €
9 h 45	10h30	B	5 à 15 soit ≤ 1599 points pour Dames et Messieurs	9 €
10 h 45	11 h 30	C	5 à 8 soit ≤ 899 points pour Dames et Messieurs	9 €
11 h 45	12 h 30	D	5 à 12 soit ≤ 1299 points pour Dames et Messieurs	9€
12 h 45	13 h 30	E	5 à 10 soit ≤ 1099 points pour Dames et Messieurs	9 €
13 h 45	14 h30	F	Poussins, Poussines, Benjamins, Benjamines	8 €
18 h 30	19 h 30	G	COUPE DAVIS ≤ 2198 points	16 € par équipe
20 h 00	21 h 00	H	COUPE DAVIS ≤ 3098 points	16 € par équipe

Attention pointage 45 minutes avant le début des tableaux

DIMANCHE 21 février 2027				TARIFS
Fin du POINTAGE	**HORAIRES**	**TABLEAUX**	**CATEGORIES**	**Paiement**
7 h 45	8 h 30	I	5 à 18 soit ≤ 1899 points pour Dames et Messieurs	9 €
8 h 45	9 h 30	J	5 à 13 soit ≤ 1399 points pour Dames et Messieurs	9 €
9 h 45	10 h 30	K	5 à 20 soit ≤ 2099 points pour Dames et Messieurs	9 €
9 h 45	10 h 30	L	Licences Loisirs et Non licenciés	8 €
10 h 45	11 h 30	M	5 à 11 soit ≤ 1199 points pour Dames et Messieurs	9 €
12 h 45	13 h 30	N	TOUTES SERIES MESSIEURS	11 €
13 h 45	14 h 30	O	TOUTES SERIES DAMES	11 €

Article 4 : FORFAIT

« En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202-2 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. »

Article 5 : ORGANISATION DU TOURNOI

- **Le Juge Arbitre** du tournoi sera Monsieur Alain Scolan (JA3), il sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel. Il sera secondé de Monsieur Lançon Vivien, JA3.
- Le tirage au sort sera effectué en public le **vendredi 19 février 2027** salle Henri Depierre (les Aubuis) à Saint-Avertin à partir de **20 h 30**.
- **Coupes Davis**, les joueurs (ses) ne pourront s'engager que dans une seule coupe Davis.
- Chaque joueur devra se faire pointer à la table d'accueil, au plus tard 45 minutes avant le début du tableau, sauf coupe Davis 60 minutes en présentant sa licence et sa carte d'identité au Juge Arbitre ou à la personne habilitée par le JA afin d'avoir le droit de participer à ce tournoi.
- En cas de crise sanitaire, chaque pongiste devra respecter le protocole en vigueur sous peine d'être exclu des locaux du tournoi par le responsable de la salle.

Article 6 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- Les tableaux se dérouleront au premier tour par poules de trois, avec deux sorties par poule. Les tableaux se poursuivront par élimination directe. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.
- Coupes Davis. En fonction du nombre d'équipes engagées, les deux coupes Davis pourront se faire soit par tableau à élimination directe, soit au premier tour par poules de trois, avec une ou deux sorties, puis continueront par élimination directe et toutes les parties s'arrêteront au score acquis (3 points). En tout état de cause en sortie de poules des 2 coupes Davis il ne devra rester que 3 tours au maximum pour aller jusqu'à la finale.
- **Les balles blanches en plastique homologuées seront fournies par les joueurs (ses).**
- Tout joueur n'ayant pas répondu à l'appel de son nom dans un délai de 10 minutes sera éliminé.
- Le club se réserve le droit d'annuler un tableau, si le nombre de participants est inférieur à 12 engagés, les tableaux sont limités à 48 engagements.
- Tout joueur éliminé sera tenu d'arbitrer la rencontre suivante.
- Les joueurs doivent se présenter à la table en tenue sportive et réglementaire.
- Il n'est pas prévu d'interruption
- Entre deux tableaux, aucun temps de récupération ne sera admis si un joueur ou une joueuse est engagé(e) dans ceux-ci

Article 7 : LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES

- Il est interdit de porter des chaussures de ville dans les aires de jeu.
- Il est interdit de fumer et de manger dans la salle de compétition.
- Le club de Saint-Avertin décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, de vol et/ou tout incident survenus au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Article 8 : DOTATIONS

Le montant global de la dotation en numéraire et lots est de **2800 €**environ

Dotations du samedi

	Tableau A	Tableau B	Tableau C	Tableau D	Tableau E	Tableau F	Tableau G	Tableau H
Vainqueur	**40 €**	**70 €**	**50 €**	**70€**	**50€**	**Lot par catégorie**	**80 €**	**80 €**
Finaliste	20 €	35 €	25 €	35€	25€	Lot par catégorie	40 €	40 €
3e	15 €	20 €	15 €	20€	15€	Lot par catégorie	20 €	20 €
4e	Lot	20 €	Lot	20€	Lot	Lot par catégorie	20 €	20 €

Dotations du dimanche

	Tableau I	Tableau J	Tableau K	Tableau L	Tableau M	Tableau N	Tableau O
Vainqueur	**80 €**	**70 €**	**100 €**	**Lot**	**60 €**	**200 €**	**200 €**
Finaliste	40 €	35 €	50 €	Lot	30 €	100 €	100 €
3e	20 €	20 €	25 €	Lot	15 €	50 €	50 €
4e	20 €	20 €	25 €	Lot	15 €	50 €	50 €

Nota 1 : Le 3ième est le joueur(se) qui a perdu en ½ finale face au vainqueur
Le 4ième est le joueur(se) qui a perdu en ½ finale face au finaliste

Nota 2 : **Si le nombre d'engagés par tableau est inférieur à 16 les dotations des 3e et 4e ne seront pas distribués**
Les récompenses, coupes, trophées mis en jeu resteront acquis à leurs vainqueurs.

Article 9 : RESTAURATION ET LOGISTIQUE

- Une salle spécialement aménagée sera à la disposition de tous pour se restaurer
- **Un buffet bar sera à la disposition des participants et des spectateurs**.
- Un plan d'accès et un listing des hôtels seront fournis à chaque club sur demande.